

ÉTIQUETAGE**MENTIONS DEVANT FIGURER SUR LE CONDITIONNEMENT PRIMAIRE****Etiquette du sac de 333 g****1. DÉNOMINATION DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE**

IVOMEK poudre orale 0,6% pour porcs

2. LISTE DU (DES) PRINCIPE(S) ACTIF(S) ET D'AUTRES SUBSTANCESSubstance active :
Ivermectine 0,6% p/p**3. FORME PHARMACEUTIQUE**

Poudre orale

4. TAILLE DE L'EMBALLAGE

333 g

5. ESPÈCES CIBLES

Porcs

6. INDICATION(S)

Lire la notice avant utilisation.

7. MODE ET VOIE(S) D'ADMINISTRATION

Orale. Pour porcs pesant jusqu'à 100 kg. Le médicament vétérinaire doit être correctement mélangé à l'aliment fini : Lire la notice avant utilisation.

8. TEMPS D'ATTENTE**Temps d'attente:** Viande et abats: 12 jours.**9. MISE(S) EN GARDE ÉVENTUELLE(S)**

Lire la notice avant utilisation.

10. DATE DE PÉREMPTION EXP

EXP {mois/année}

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Conserver en dessous de 30°C.

12. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES POUR L'ÉLIMINATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES NON UTILISÉS OU DES DÉCHETS DÉRIVÉS DE CES MÉDICAMENTS, LE CAS ÉCHÉANT

Le médicament vétérinaire ne doit pas être déversé dans les cours d'eau car cela pourrait mettre en danger les poissons et autres organismes aquatiques. Ne pas contaminer les eaux de surface ou les fossés avec le médicament vétérinaire ou les flacons usagés.

Tous médicaments vétérinaires non utilisés ou déchets dérivés de ces médicaments doivent être éliminés conformément aux exigences locales.

13. LA MENTION «À USAGE VÉTÉRINAIRE» ET CONDITIONS OU RESTRICTIONS DE DÉLIVRANCE ET D'UTILISATION, le cas échéant

A usage vétérinaire – Sur prescription vétérinaire.

14. LA MENTION « TENIR HORS DE LA PORTÉE ET DE LA VUE DES ENFANTS »

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

15. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Boehringer Ingelheim Animal Health Belgium SA, Avenue Arnaud Fraiteurlaan 15-23,
1050 Bruxelles

16. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

BE : BE-V167885

LU : V 344/95/07/0424

17. NUMÉRO DU LOT DE FABRICATION

Lot